Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 01: IDENTIFICATION

| | |
|---|---|
| Identificateur du fournisseur initial..... | Pro Form Products Ltd.<br>604 McGeachie Drive<br>Milton, Ontario L9T3Y5<br>Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189 |
| Identificateur de produit..... | PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE) |
| Usage recommandé et restrictions d'utilisation ..... | Peintures. |
| Famille chimique..... | Mélange. |
| Classification de NFPA..... | Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0. |
| IHM..... | S: 2 F: 4 R: 0. |
| numéro d'urgence 24 heures :..... | Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.<br>**Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local**. |

## SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



| | |
|---|---|
| Mention d'avertissement..... | DANGER. |
| Classification de danger..... | Gaz inflammables — catégorie 1. Gaz sous pression, Gaz liquéfié. Irritation oculaire — catégorie 2A. Cancérogénicité — catégorie 1. Toxicité pour la reproduction — 1. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. Toxicté pour certains organes cibles - Expositions répétées 1. |
| Description du danger..... | H222 extrêmement inflammable aérosols . Conteneur pressurisé H229 : peuvent éclater s'il est chauffé. H280 contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H350 Ce produit contient des ingrédients qui peuvent causer le cancer. H360 Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. H372 Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . |
| Prévention..... | P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. |
| Intervention..... | P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. |
| Stockage..... | P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P405 Garder sous clef. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50° C/122° F. |
| Élimination..... | P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux règlementations locales. |
| Note ..... | Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients. |

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES | # CAS | % POIDS |
|---|---|---|
| Acétone | 67-64-1 | 15-40 |
| Acétate d'isobutyle | 110-19-0 | 10-30 |
| Au propane | 74-98-6 | 10-30 |
| Isobutane | 75-28-5 | 5-10 |
| Méthyl Isobutyl cétone | 108-10-1 | 5-10 |
| Talc | 14807-96-6 | 3-7 |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | 1-5 |
| Acétate de méthoxypropan-2-ol | 108-65-6 | 1-5 |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | 0.1-1 |
| Xylène | 1330-20-7 | 0.1-1 |
| Toluène | 108-88-3 | 0.1-1 |
| Éthylbenzène | 100-41-4 | 0.1-1 |
| Silice cristalline | 14808-60-7 | <0.1 |
| N-Méthyl pyrrolidone | 872-50-4 | <0.1 |
| <<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>> | . | |

## SECTION 04: PREMIERS SOINS

| | |
|---|---|
| Contact avec les yeux..... | En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . Consultez un médecin si l'irritation continue. |
| Contact avec la peau..... | Enlever immédiatement tout vêtement contamné ; Rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Inhalation..... | En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux. |
| Ingestion..... | Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas tenter de faire vomir. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. |
| Symptômes et effets les plus importants, . qu'ils soient aigus ou retardés | Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Peut provoquer une irritation cutanée bénigne. Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . Ce produit contient des ingrédients qui peuvent causer le cancer. Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. |
| Plus d'informations..... | Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité. |

## SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Agents extincteurs appropriés et ..... inappropriés | Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau. |
| Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux | Aérosol extrêmement inflammable . Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peuvent inclure :. Oxydes de carbone (CO, CO2). les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée. |
| Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers | Aérosol extrêmement inflammable. Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. La vapeur de solvent est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau. |

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence | Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau. Équipements doivent être mis à la terre. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | |
| Cas de fuite ou de déversement..... | Tenir loin de chaleur, des étincelles et des flammes. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Isoler la région contaminée et interdire l'accès à toute personne non autorisée. Éviter de marcher dans le produit répandu. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées. Arrêter la fuite, à condition que cela puisse être fait en toute sécurité. Contenir le déversement. Absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant approprié des déchets. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlementations locales, provinciales et fédérales. |

## SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention | Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, moudre ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. |
| Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités | Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Ne stockez pas plus de 50 deg C. |

## SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENTS | ACGIH TLV TWA | ACGIH TLV STEL | OSHA PEL PEL | OSHA PEL STEL | NIOSH REL |
|---|---|---|---|---|---|
| Acétone | 250 ppm TLV | 500 ppm | 1,000 ppm | Aucune donné | 250 ppm |
| | CA ON: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL) | | | | |
| Acétate d'isobutyle | 50 ppm | 150 | 150 ppm | Pas établi | 150 ppm |
| Au propane | 1,000 ppm | Pas établi | 1,000 ppm | Pas établi | 1,000 ppm |
| Isobutane | Pas établi | Pas établi | Pas établi | Pas établi | 800 ppm |
| Méthyl Isobutyl cétone | 50 ppm | 75 ppm | 100 ppm | Pas établi | 50 ppm / STEL 75 ppm |
| | ON: 20 ppm (TWA), 75 ppm (STEL) | | | | |
| Talc | 2 mg/m3 | Pas établi | 2 mg/m3 | Pas établi | 2 mg/m3 |
| | CA ON: 2mg/kg (TWA) | | | | |
| Dioxyde de titane | 10 mg/m3 | Pas établi | Pas établi | 15 mg/m3 | Pas établi |
| | CA ON: 10 mg/m3 (TWA) | | | | |
| Acétate de méthoxypropan-2-ol | 50 ppm | 75 ppm | Pas établi | Pas établi | Pas établi |
| Noir de carbone | 3 mg/m3 | Pas établi | 3,5 mg/m3 | Pas établi | 3,5 mg/m3 |
| | CA ON: 3 mg/m3 (Inhalable) TWA | | | | |
| Xylène | 50 ppm | 150 ppm | 100 ppm TWA | Pas établi | Pas établi |
| | CA ON: 100ppm (TWA); 150ppm (STEL) | | | | |
| Toluène | 20 ppm | Pas établi | 200 ppm | 500 ppm 10 minutes | 100 ppm / STEL 150 ppm |

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENTS | ACGIH TLV TWA | ACGIH TLV STEL | OSHA PEL PEL | OSHA PEL STEL | NIOSH REL |
|---|---|---|---|---|---|
| | CA ON: TWA: 20 ppm | | | | |
| Éthylbenzène | 100 ppm | 125 ppm | 100 ppm | Pas établi | 100 ppm / STEL 125 ppm |
| | CA ON: 20ppm (TWA) | | | | |
| Silice cristalline | 0.025 mg/m3 | Pas établi | 0.1 mg/m3 TWA | Pas établi | 0.05 mg/m3 |
| | CA ON: 0.025 mg/m3 Respirable | | | | |
| N-Méthyl pyrrolidone | pas établi | pas établi | pas établi | pas établi | pas établi |

Contrôles d'ingénierie appropriés..... Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant.

Équipements de protection individuelle

Respiratoire/type..... La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. Utilisez un respirateur ou un équipement approuvé par la SNIS. Ne dépassez pas les limites d'utilisation du respirateur.

Yeux/type..... Lunettes de protection contre les produits chimiques. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.

Gants/type..... Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Gants. (pour les aérosols). Fournisseur de gants contact pour obtenir des recommandations.

Vêtements/type..... Porter des vêtements protecteurs adéquats. Porter des manches longues et un pantalon pour prévenir tout contact avec la peau.

Chaussures/type..... Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.

Autres/type..... La station de lavage oculaire et la douche d'urgence devraient être à proximité. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.

## SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique ..... Aérosol.
Couleur..... Gris foncé.
Odeur..... Aucune donnée.
Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.
pH..... Aucune donnée.
Point de fusion et point de congélation (deg C) -95°C (-139°F). (acétone).
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) ..... 56°C (133 °F). (acétone).
Point d'éclair (OC), méthode..... -18°C. (acétone).
Taux d'évaporation..... Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)..... Aérosols inflammables.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 9.5. (propergol).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).. 1.8. (propergol).
Pression de vapeur (mm Hg)..... 85-95 psig @ 20°C .
Densité de vapeur (air = 1)..... Aucune donnée.
Densité relative (gravité spécifique)..... 0.845 - 0.885.
Livres/USG..... 7.05 - 7.39.
Solubilité..... Aucune donnée.
Coefficient de partage n-octanol/eau..... Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C). 460 ° C (gaz propulseur) .
Température de décomposition..... Non disponible.
Viscosité..... Non disponible.
COV (moins d'eau)..... 3.85 lbs/USG; 461.3 g/L.

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Réactivité | Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Stabilité chimique | Stable à des températures et à des pressions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | La polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations | Tenir à l'écart de la chaleur. Charge électrostatique. |
| Materails incompatible | Agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Voir produits de combustion dangereux section 5. |

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|---|---|---|
| Acétone | 50 100 mg/m3 rat inhalation | 5 800 mg/kg (rat orale) |
| Acétate d'isobutyle | >13.24 mg/L /6 heures rat | 15400 mg/kg (rat orale) > 17400 mg/kg (lapin dermique) |
| Au propane | >1,464 mg/L 15 minutes rat | Non Disponible |
| Isobutane | 52 mg/L 1 heure souris | Aucune donnée |
| Méthyl Isobutyl cétone | 8.2 - 16.4 mg/L 4 heures rat | 2080 mg/kg rat orale >16,000 mg/kg lapin cutanée |
| Talc | Non Disponible | Non Disponible |
| Dioxyde de titane | >6.8 mg/L (4 hr) | 10,000 mg/kg (orale, rat) 10,000 mg/kg (cutanée, lapin) |
| Acétate de méthoxypropan-2-ol | Non Disponible | 8 532 mg/kg par voie orale chez le rat de 5 000 mg/kg Cutané Lapin |
| Noir de carbone | Non Disponible | > 8000 mg/kg oral, rat 3,000 mg/kg Cutané, lapin |
| Xylène | 6350 ppm 4 heures rat | >3523 mg/kg rat orale |
| Toluène | 49 g/m3 rat inhalation 400 ppm souris inhalation 24hr | 636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau |
| Éthylbenzène | Aucune données | 3,500 mg/kg rat orale |
| Silice cristalline | Non Disponible | >22,500 mg/kg orale, rat |
| N-Méthyl pyrrolidone | acune données | 3600 mg/kg (orale, rat) |

| | |
|---|---|
| Voie d'exposition | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion. Absorption cutanée. |
| Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques | |
| Effets d'une exposition aiguë | Les solvants d'hydrocarbures aromatiques dans ce produit peuvent être irritants pour les yeux, le nez et la gorge. En forte concentration, ils peuvent causer la dépression du système nerveux central et une narcose caractérisée par des nausées, le vertige et des étourdissements qui résultent de la surexposition par inhalation. Peut être nocif si absorbé par la peau. Aspiration du matériel peut provoquer des lésions pulmonaires. Le talc peut être absorbé par les poumons et le système digestif et peut altérer la fonction pulmonaire. |
| Effets d'une exposition chronique | Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des symptômes hépatiques, rénales ou du système nerveux central. La respiration prolongée ou répétée du talc peut entraîner la maladie pulmonaire progressive et permanente (fibrose) qui peut causer la mort d'échec respiratoire et/ou cardiaque. Les symptômes comprennent la toux et une respiration difficile qui s'aggrave avec l'activité physique. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel . |
| Cancérogénicité de la matière | Le CIRC a classé le noir de carbone comme « Groupe 2 b », substances possiblement cancérogènes pour l'être humain, sur les études d'inhalation animaux de laboratoire. Le CIRC a classé le dioxyde de titane comme un substance cancérogène du groupe 2 b. Quartz (silice cristalline) est classé par l'IARC dans le groupe i comme une substance cancérogène. . Est classé comme un cancérogène connu pour les animaux A3. Xylène a été classé par l'IARC comme un groupe 3 ; Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. |

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| Effets sur la reproduction..... | Toxicité pour la reproduction (développement): N-Méthyl pyrrolidone. L'exposition de niveau élevée au xylène dans certaines études animales ont provoqué des effets sur la santé sur l'embryon/fœtus en développement. On ne connaît pas la pertinence de ceci pour les humains. Le toluène est foetotoxique chez le rat et la souris à des niveaux toxiques pour la mere. L'exposition prolongée et répétée des animaux gravides (> 1500 ppm) au toluène ont été signalés à entraîner des effets néfastes du développement foetales. |
| Capacité de sensibilisation de la matière.. | Aucun connu. |
| Toxicité pour certains organes cibles ..... | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . Peut causer la somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires. |

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|---|---|
| Environnement..... | Aucune donnée de produit. Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol. |

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|---|---|
| Renseignements concernant la ..... manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés | Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux. |

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|---|
| TMD..... | UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre. |
| Classification du DOT (route)..... | UN1950 - aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons). |
| Classification de l'IATA (Air)..... | UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - classe 2.1 - quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés. |
| Classification de l'IMDG (maritime)..... | UN1950 - AÉROSOLS - classe 2.1 - EmS: F-D, S-U - quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée. |
| Polluant marin..... | Non. |
| Preuve de la Classification..... | Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. . |

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---|---|
| Statut de la LCPE..... | Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS). |
| Statut de l'Inventaire TSCA..... | Tous les composants sont répertoriés. |
| OSHA..... | Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard. |
| SARA Title III | |
| Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses | Aucun. |
| Section 311/312 - catégories de danger... | Santé immédiate, différé, risque d'incendie. |
| Section 313..... | Éthylbenzène. Méthyl Isobutyl cétone. Toluène. Xylène. |
| 40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA | Éthylbenzène. Méthyl Isobutyl cétone. Toluène. Xylène. |
| Proposition 65 de la Californie..... | *** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. (Benzène). (Noir de carbone - aéroporté, indépendant des particules de taille inhalable). (Éthyl benzène). (Méthyl Isobutyl Ketone (C)). (Silice cristalline (particules de taille inhalable). (Dioxyde de titane - aéroporté, indépendant des particules de taille inhalable). *** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. . (Benzène (D)). (Méthyl Isobutyl cétone (D)). (N-méthyl-pyrrolidone (nmp)). (Toluène). Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov. |

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|---|
| Préparé par: ..... | AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com. |
| Numéro de téléphone :..... | (800) 387-7981. |
| Avertissement:..... | AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de |

**PRODUIT: PF 549 APPRET PRO SHADE (GRIS FONCE)**

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|---|
| Avertissement:..... | nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé. |
| Date de l’examen :..... | 2022-11-30. |
| Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité | 2019-09-04 |